

Vacances de Printemps 2021



Du 26 Avril au 07 Mai



***Inscriptions pour les 4 - 12 ans**

Du Lundi 29 Mars au Vendredi 09 Avril 2021

(Aucune inscription ne sera prise en dehors de ces dates)

ENFANT

Nom : _____ Prénom : _____ Garçon Fille

Date de naissance :

Votre enfant a-t-il un Protocole d'Accueil Individualisé (PAI) : OUI NON

Votre enfant a-t-il une habitude alimentaire ? Si oui laquelle ?

RESPONSABLE 1

RESPONSABLE 2

Nom :	Nom :
Prénom :	Prénom :
Lien de parenté :	Lien de parenté :
Tél portable :	Tél portable :
Profession :	Profession :
Nom et Adresse Employeur :	Nom et Adresse Employeur :
Adresse Mail :	Adresse Mail :

***Veuillez cocher les jours choisis :**

Semaine 17 Du 26 au 30/04/2021		Semaine 18 Du 03 au 07/05/2021	
Lundi	<input type="checkbox"/>	Lundi	<input type="checkbox"/>
Mardi	<input type="checkbox"/>	Mardi	<input type="checkbox"/>
Mercredi	<input type="checkbox"/>	Mercredi	<input type="checkbox"/>
Jeudi	<input type="checkbox"/>	Jeudi	<input type="checkbox"/>
Vendredi	<input type="checkbox"/>	Vendredi	<input type="checkbox"/>

DROIT A L'IMAGE

Je soussigné(e), _____ donne l'autorisation de diffuser et publier les photographies et films où paraît mon enfant, sur tous les supports de communication de la Ville de Saint Mitre les Remparts

Merci d'entourer votre réponse OUI NON Signature :

PERSONNES AUTORISÉES À REPRENDRE L'ENFANT à sa sortie

(Fournir les photocopies des cartes d'identité)

Nom :.....	Nom :.....	Nom :.....	Nom :.....
Prénom :.....	Prénom :.....	Prénom :.....	Prénom :.....
Lien de parenté :			
Tél portable :	Tél portable :	Tél portable :	Tél portable :

CONSTITUTION DU DOSSIER D'INSCRIPTION

*Pour les **NOUVEAUX** inscrits (si les enfants sont déjà venus cette année, inutile de refaire le dossier, sauf s'il y a des modifications)*

Vous devez fournir :

- Livret de famille des parents
- Attestation de sécurité sociale et Attestation d'assurance responsabilité civile
- Justificatif de domicile : quittance de loyer, facture EDF ou de téléphone fixe de moins de 3 mois
- Pour les allocataires CAF, fournir le N° Allocataire et l'**attestation de Quotient familial**
- Copies du carnet de vaccinations à jour
- Dernier avis d'imposition

Le tarif est modulé en fonction des revenus de la famille

Les inscriptions seront prises dans la mesure des places disponibles

Elles sont fermes et définitives

*** A noter que, dans le protocole de Jeunesse et Sports en vigueur, jusqu'à nouvel ordre :**

- Les parents sont invités à prendre la température de leur enfant avant le départ pour l'accueil. En cas de fièvre (38,0°C ou plus) ou de symptômes évoquant la Covid-19 chez le mineur ou un membre de son foyer, celui-ci ne doit pas prendre part à l'accueil et ne pourra y être accueilli.
- De même, les mineurs atteints de la Covid-19, testés positivement par RT-PCR ou déclarés comme tel par un médecin ou dont un membre du foyer est cas confirmé, ou encore identifiés comme contact à risque, ne peuvent prendre part à l'accueil. (Les mêmes règles s'appliquent aux personnels).
- **pour les enfants à partir de 6 ans, le port du masque est obligatoire et doit être fourni par les familles, à raison de 2 masques/jour (le deuxième étant rangé dans une poche plastique avec le nom de l'enfant)**

Je soussigné (e), _____ atteste être apte à prendre connaissance du règlement intérieur, disponible à la MJS et en téléchargement sur le site de la ville www.saintmitrelesremparts.fr/ et m'engage à le respecter.

Fait à Saint Mitre les Remparts, le _____

Signature :